

Résolution : 085-2016-063

26 octobre 2016

Proposée par : Jean-Noël Riverin

Appuyée par : Raymond Rousselot

Objet : Opposition au « projet d'interconnexion Québec-New Hampshire ».

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QUE La rivière Betsiamites a été et est toujours l'objet d'actions préjudiciables et illégales sans aucune considération aux droits de Pessamit et aux conventions internationales ;

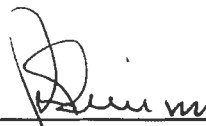
CONSIDÉRANT QUE La rivière Betsiamites est exploitée par Hydro-Québec pour répondre à la demande d'énergie de pointe nécessaire à l'exportation et ce, sans égard à l'extinction imminente de sa population de saumon ;

CONSIDÉRANT QUE Ni le Gouvernement du Québec, ni Hydro-Québec ne prennent en considération les impacts anticipés et non déclarés du projet d'interconnexion Québec - New Hampshire.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTE QUE

La Première Nation innue de Pessamit exige : le respect de ses droits, la stricte observance des conventions internationales afférentes, tout en confirmant sa ferme opposition au « projet d'interconnexion Québec - New Hampshire ».

Notre devoir de mémoire envers nos ancêtres et l'obligation morale qui nous incombe de redonner espoir à nos enfants, ne permet plus aux pessamiulnut d'accepter les décisions préjudiciables du Gouvernement du Québec.

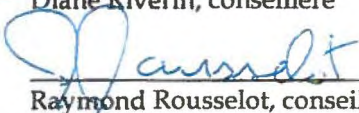


René Simon, Chef

Eric Canapé, conseiller



Diane Riverin, conseillère

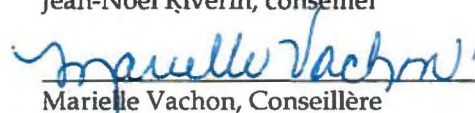


Raymond Rousselot, conseiller

Gérald Hervieux, conseiller



Jean-Noël Riverin, conseiller



Marielle Vachon, Conseillère

Quorum : 4